LOT 01 GO - GROS OEUVRE

1	28/09/2026	Mise à jour	A.QUEYROI	
0	31/07/2026	Edition initiale	A.QUEYROI	
Indice (En lettres sauf 1er indice qui est 0)	**Date JJ/MM/AAAA**	**Objet**	**Rédigé par (Initiale prénom + Nom)**	**Vérifié par (Initiale prénom + Nom)**

PRESENTATION DU LOT 01 – GROS OEUVRE

Le CCTP du présent lot concerne entre autres tous les ouvrages de maçonnerie et de renforts structurels, de démolitions pour créations de baies, réservations dans les murs béton.

L'Entreprise devra prévoir dans son offre tous les travaux décrits ou sous-entendus pour une parfaite finition de l'ouvrage. Aucun supplément de prix ne sera accepté pour un quelconque oubli.

Nota : ⚠ L'ensemble des ouvrages, des aménagements, des agencements, etc … devront impérativement respecter les normes PMR.

Le présent lot comprend les principaux travaux suivants :

- Démolition et ouvertures de baies et de réservations dans mur porteur (béton).
- Réalisations de carottages **pour autres lots**
- Ouvrages maçonnés de bouchements de baies, massifs et plots béton, etc… **pour autres lots**
- Etc.

Autres précisions et détails dans le sommaire page (s) suivante (s).

Nota : ⚠ L'Entrepreneur du présent lot devra impérativement prendre connaissance de la totalité des descriptifs des autres lots, pour prendre en considération les interventions communes et les demandes de réservations, etc…

Il devra prendre également de l'ensemble des documents et des plans de l'équipementier SCANNER SIEMENS

SOMMAIRE

Table des matières

PRESENTATION DU LOT 01 – GROS OEUVRE 2

1. TRAVAUX PREPARATOIRES 5

1.1. Etat des lieux 5
1.2. Etudes et exécution 5
1.3. Charges et surcharges 7
1.4. Protection incendie 7
1.5. Accessibilité PMR : 7
1.6. Installation de chantier – Base vie 7
1.7. Alimentation en Eau du Chantier 8
1.8 Accès chantier : 9
1.9 Clôtures de chantier & Signalétique 9
1.10 Bennes 10
1.11 Nettoyage chantier 10
1.12 E.P.I 10
1.13 Travaux par points chauds et poussières 10
1.14 Repli de chantier 11

2. OPERATIONS PREALABLES AU TRAVAUX 11

2.1. Consignation électrique : 11
2.2. Consignations fluides médicaux : 12
2.3. Consignations CVC - Plomberie : 12
2.4. Dépose agencements : 12
2.5. Equipements de radiologie : 12

3. TRAVAUX DE GROS OEUVRE : 13

3.1. Ouverte d'une baie en vue de la pose d'un BP160 (dans mur banché porteur) 13
3.2. Reprise de seuil en forme de pente 14

4. TRAVAUX DE RENFORCEMENT STRUCTUREL : 14

4.1 Réservations et carottage dans murs bétons 15
4.2 Plots, massifs, petites dalles 16
4.3 Bouchement portes dans mur maçonné 17
4.4 Bouchements CF et autres 17

5. CLAUSTRA METALLIQUE SUR TERRASSE : 17

5.1 Claustra à ventelles 17

6. NETTOYAGE DE CHANTIER 18

1. TRAVAUX PREPARATOIRES

1.1. Etat des lieux

L'entrepreneur devra se rendre compte de la situation des lieux et de la nature des travaux à exécuter. Il devra donc, sur place, vérifier et compléter sous son entière responsabilité, les renseignements fournis par les dessins et les divers documents.

L'état des lieux concerne aussi bien, le bâtiment au niveau des zones travaux (niv -1, niv-2) et les ouvrages existants (intérieurs et extérieurs selon la nature des travaux), les voiries alentours, la zone chantier, la zone base vie, les accès chantier, etc...

Les frais sont à la charge du présent lot. Les travaux de remise en état après travaux seront à la charge de l'entreprise du présent lot.

Ce constat sera établi et diffusé à la maîtrise d'œuvre pendant la durée de préparation de chantier, sous format électronique et en couleur.

1.2. Etudes et exécution

Les plans projet sont donnés dans le dossier de consultation à titre indicatif et seront complétés, à la charge de l'entreprise, par des plans d'exécution,

L'Entrepreneur fournira tous les éléments d'étude, notes de calcul, plans de fabrication, épures au Maître d'œuvre, au Contrôleur technique et Bureau d'étude structure MOE avant démarrage de ses travaux.

L'Entrepreneur devra aussi rassembler toutes les informations auprès des autres Entreprises pour lui permettre d'établir ses plans d'exécution avec toutes les précisions indispensables.

Il appartiendra à l'Entreprise attributaire du présent lot de faire effectuer par le BET de son choix ou celui du MOE, toutes les études techniques nécessaires à la réalisation de ses ouvrages. **Ces études seront à soumettre au Bureau d'études technique du MOE pour validation. (BET SOCOTEC**).

Tous compléments d'études ou de prestations des autres lots liés à une adaptation où variante de l'entreprise sera à sa charge. Les études d'exécution seront soumises à l'agrément du bureau de contrôle et de la maîtrise d'œuvre et Bureau d'étude structure MOE avant toute fabrication où mise en œuvre.

Ces plans devront tenir compte des toutes les réservations, feuillures, etc**. de tous les lots et de l'équipementier SCANNER SIEMENS, et faire également l'objet de vérification et visa par toutes les entreprises avant exécution**. Le titulaire du lot remettra obligatoirement pendant la phase de préparation de chantier et avant l'exécution des travaux, un dossier complet de réalisation de tous ses ouvrages comprenant :

- Une étude de dimensionnement et structure prenant en compte les charges pour l'ouverture de baies dans murs porteurs.
- Respect des préconisations du BET Structure MOE (SOCOTEC) pour les renforts de structure.
- Respect des plans de réservations et préconisation de l'équipementier (SIEMENS) et de la porte automatique.
- Les plans de réservations, de détails d'atelier et de chantier,
- Les références, marques, types, échantillonnage, fiches techniques de tous les matériels utilisés.
- Les modes opératoires spécifiques pour la réalisation de ces ouvrages.
- Tous ces éléments seront établis sous la forme d'un dossier de synthèse :
- 2 exemplaires seront remis au Maître d'œuvre pour visa,
- 1 exemplaire sera remis au BET STRUCTURE MOE (SOCOTEC) pour visa
- 1 exemplaire sera remis au Bureau de Contrôle pour avis
- 1 exemplaire sera remis à l'équipementier SIEMENS pour visa
- Etc…

1.3. Charges et surcharges

L'entrepreneur titulaire du présent lot devra prendre en compte l'ensemble des sujétions liées aux efforts et charges résultant de l'ensembles des autres lots et en particulier en ce qui concerne les bloc-portes, porte automatique, les faux-plafonds, les gaines et réseaux, les équipements techniques et leurs supports, etc.
L'entrepreneur titulaire du présent lot devra prendre en compte les descentes de charges, poids des équipements de l'équipementier SIEMENS pour le niv -1, mais également les équipements rapportés en terrasse (Groupe eau glacée et CTA)

1.4. Protection incendie

L'entrepreneur devra tenir compte pour l'exécution des éléments de structure, les règlements de Sécurité Incendie.

1.5. Accessibilité PMR :

L'entrepreneur devra tenir compte pour l'exécution de la règlementation accessibilité.

⚠ L'ensemble des ouvrages, des aménagements, des agencements, etc … devront impérativement respecter les normes PMR.

1.6. Installation de chantier – Base vie

L'installation de la base vie sera réalisée dans les locaux du niv-1 du bâtiment des Urgences adultes ancienne salle NRI (zone hachurée sur le plan projet).

Cette base vie comprendra la mise à disposition de locaux par la MOA (1 bloc sanitaires + 1 salle réfectoire) :

- Le présent lot devra la mise à disposition :
 - De tables et chaises
 - De bancs et casier
 - D'un réfrigérateur

Nota : L'entrepreneur du présent lot devra l'ensemble des consommables (savon, papier toilettes, etc.)

Sont également prévus au présent lot, même si non décrits explicitement, les installations de chantier qui lui sont propres notamment bennes pour l'évacuation de ces gravois…

1.7. Alimentation en Eau du Chantier

L'entrepreneur du présent **lot 01 Gros Œuvre** devra l'alimentation en eau du chantier. Cette alimentation comprendra une vanne de coupure, le déploiement de tuyaux.

L'alimentation en eau sera neutralisée tous les soirs ainsi que les week-ends.

Il en devra la maintenance, cette alimentation ne comprendra aucune fuite.

Coffret électriques et éclairage de chantier :

L'entrepreneur du **lot 03 Electricité** devra l'installation de de coffret de chantier et l'éclairage et le raccordement au réseau électrique

Cette installation comprendra des interrupteurs de coupure, les protections électriques réglementaires de coupure, les mises à la terre, la câblerie nécessaire…

Les coffrets de chantier seront parfaitement étanches, le PC en nombre suffisant et de puissances adaptées au besoin des autres lots

Il en devra la maintenance et l'adaptation de ces installations.

Ces installations de chantier seront contrôlées par un Contrôleur technique au choix de l'Entrepreneur du **lot 03 Electricité** qui fera objet d'un PV de contrôle des installations qui sera remis au: Maître d'Ouvrage, du Maître d'œuvre et le Coordonnateur SPS

Nota : Les entrepreneurs de différents lots fourniront leurs demandes de besoins de puissance et d'alimentation au lot 03 Electricité.

1.8 Accès chantier :

Extérieur : Les itinéraires de circulation des véhicules desservant le chantier seront impératifs et donnés par le Maître d'ouvrage, en concertation avec le CSPS, et pourront être modifiés à tout moment. L'Entrepreneur ne pourra élever aucune protestation dans le cas de changement de ces itinéraires, que cela provienne du Maître d'ouvrage ou d'autres autorités.

L'Entrepreneur devra se conformer aux dispositions particulières de sécurité relatives à l'entrée et à la sortie de véhicules ainsi qu'aux horaires définis.

Itinéraire prévisionnel : Entrée parking SILO rue Fernand Cerveaux >>> Quai 2 HRD >>> Ascenseur technique 5T

Intérieur :

Pour Niveau-2 et Niveau -1 :

L'accès au chantier intérieur du quai n°2 par les circulations niv-2 et par les sas de confinement dans la zone travaux qui devront en permanence restés fermés.

L'entrepreneur du **lot 02 Menuiseries intérieures** devra la réalisation, la maintenance et la dépose de ces SAS de confinement.

1.9 Clôtures de chantier & Signalétique

L'entrepreneur du présent **lot 01 Gros Œuvre** devra la mise en place des clôtures extérieures de chantier de type HERAS ou techniquement équivalent, d'une hauteur minimum de 2m, en périphéries des zones affectées pour les stockages et bennes.

Les clôtures seront liaisonnées ensembles et seront vérifiées chaque jour,

Les clôtures servant d'accès seront fermées par des chaines et cadenas à codes.

L'entrepreneur devra l'adaptation, l'entretien et la maintenance des clôtures ainsi que le remplacement des celles détériorées pendant toute la durée du chantier, à ses frais.

L'entrepreneur devra l'ensemble de la signalétique de chantier (Chantier interdit public – Port EPI OBLIGATOIRE …) sur l'ensemble de zones liées à l'opération (intérieur et extérieur). Cette signalétique comprendra l'affichage de consignes, panneaux de signalisation routière, fléchage…

1.10 Bennes

L'entrepreneur du présent lot devra tenir compte pour l'exécution des ouvrages GO à démolir et fournir, poser et évacuer régulièrement les bennes de chantier en nombre nécessaire au chantier.

Ces bennes seront posées dans un espace clôturé et clos (attention au revêtement de voirie), à définir en concertation avec le maître d'ouvrage et le CSPS.

Les **Entrepreneurs des différents lots** effectueront le tri sélectif de leurs gravats évacués quotidiennement des zones de travail vers les bennes. Les stockages sauvages sont proscrits sur l'ensemble du chantier.

⚠ Attention aucun stockage de gravas ne sera toléré dans le bâtiment de Urgences.

En fin de chantier, l'entrepreneur devra un nettoyage général des abords et du chantier ainsi que de ses différentes zones de stockage, aussi bien en intérieur qu'en extérieur.

1.11 Nettoyage chantier

Le titulaire est responsable de ses propres déchets. Il devra le nettoyage du chantier suite et durant ses travaux, devra l'évacuation de tous ses déchets par containers étanches et le maintien du chantier dans un état de propreté.

Après l'exécution des travaux, avant livraison, l'entreprise devra un nettoyage extérieur particulièrement sur les extérieurs.

1.12 E.P.I

Le personnel de l'Entreprise devra porter et utiliser les EPI (Équipements de Protection Individuels) adaptés aux travaux.

Cela comprend entre autres harnais, casques, gants, lunettes, masques, combinaisons, etc.

1.13 Travaux par points chauds et poussières

Un permis feu sera délivré quotidiennement sur demande de l'Entreprise auprès du **SERVICE SECURITE INCENDIE du CHU de REIMS**, pour tous les travaux avec points chauds ou poussières.
L'Entreprise devra mettre ses propres moyens incendie de première intervention pour ces travaux avec points chauds et devra mettre à disposition de son personnel un moyen d'alerte type : **Téléphone portable**

1.14 Repli de chantier

Localisation : Zones chantiers

En fin d'opération, l'Entrepreneur devra le repli des installations de chantier, de la base vie, des clôtures de chantier et l'évacuation des bennes.
Il aura à charge la remise en état des terrains et le nettoyage des différentes zones, le bouchement des pénétrations dans les murs des bâtiments liées aux raccordements, etc…

2. OPERATIONS PREALABLES AU TRAVAUX

Localisation : Zone travaux niv-1 URGENCES Adultes Locaux :
Salle SCANNER B071318 Salle Commande SCANNER
Cabines B07030 – B07031– B07032
Sanitaires B07029
Dégagement B07029 + placard
Local technique B07029
Zone travaux niv-2 URGENCES Adultes Locaux : Archives

2.1. Consignation électrique :

Avant tout démarrage de travaux et de démolitions le **lot 03 Electricité** devra la consignation des réseaux électriques CFO & Cfa – SSI et la dépose de l'ensemble des équipements électriques.

Liste des équipements :

- Armoires électriques
- Luminaires
- Gaines têtes de lit (GTL)
- Etc.

2.2. Consignations fluides médicaux :

Avant tout démarrage de travaux de retrait de matériels et de démolitions le **lot 06 Fluides médicaux** devra la consignation et la dépose des cuivres ou mise en attentes pour les futures GTL.

Liste des équipements :

- Gaines têtes de lit (GTL)
- Etc. …

2.3. Consignations CVC - Plomberie :

Avant tout démarrage de travaux de retrait de matériels et de démolitions le **lot 05 Plomberie CVC** devra la consignation des réseaux d'eau, de chauffage, la dépose des unités de climatisation de la circulation B07029 et devant le sanitaire B071312, et la dépose des canalisations d'eaux-EV-EU non réutilisées.

Liste des équipements :

- Réseaux sanitaires
- Réseaux paillasses
- Unités de climatisation (CTA)
- Radiateurs
- Etc. …

2.4. Dépose agencements :

Avant tout démarrage de travaux de désamiantage, déplombage, de retrait de matériels et de démolitions le **lot 02 MENUISERIE INTERIEURS** devra la dépose des doublages techniques (cloisons ou doublages plombés), des paillasses et des meubles haut qui seront (les doublages, les paillasses et les meubles) conservés éventuellement pour réutilisation (décision en réunion de chantier).

Liste des équipements :

- Réseaux sanitaires

2.5. Equipements de radiologie :

Les équipements seront déposés et évacués par une entreprise spécialisée géré par le service Bio Médical du CHU de REIMS. En concertation avec les ***Lot 02 – Menuiserie intérieures Lot 03 – Electricité Lot 05 – Plomberie-CVC Lot 06– Fluides Médicaux***

3. TRAVAUX DE GROS OEUVRE :

Rappel : ⚠ ***Avant démolition des ouvrages pour l'élargissement de baie, créations de réservations, de baies, l'Entrepreneur devra faire réaliser une étude structure par un bureau d'études de son choix.***
Cette étude et les modes opératoires seront validés par le BE STRUCTURE MOA, le CT, le CSPS et la MOE.
Il se conformera aux prescriptions du BE STRUCTURE MOA et aux demandes réservation des différents lots et de SIEMENS.

3.1. Ouverte d'une baie en vue de la pose d'un BP160 (dans mur banché porteur)

Localisation : Entre la Salle SCANNER SIEMENS et le futur HALL SCANNER B071506

Après les démolitions et dépose des menuiseries et doublages techniques plombés 1mm par le **Lot 02 MI** et des équipements par les lots techniques sous la responsabilité du service BIO MEDICAL, l'Entrepreneur devra l'ouverture total de la baie pour un BP automatique 160x204cm. Les cotes précises seront communiquées par le fournisseur de la porte auto au **Lot 03 électricité**.

- Fourniture de note de calcul pour le renfort en linteau : linteau BA hauteur 30cm scellé dans l'existant
- Protection des sols le la salle SCANNER
- Dépose soignée des doublages plombés 1mm et bandes pour réemploie **Lot 02 MI**
- Fourniture et mise en œuvre de moyen de sciage pour voile béton,
- Création de baies selon réservations fournies par **Lot 03 électricité**
- Création de linteaux dans murs porteurs
- Découpe soignée des bétons par sciage à l'eau et aspiration
- Fourniture et mise en œuvre d'étaiement
- Toutes finitions soignées des bouchements au même nu et aspect identique aux murs existants.
- Reprise soignée du seuil, y compris toutes finitions.
- Reprise soignée des doublages plombés 1mm et pose des bandes en réemploi **Lot 02 MI**
- Nettoyage du chantier pendant et après démolition (aspiration et lavage du sol).
- Evacuation des déchets et gravois en conteneurs fermés.

Observations : toutes sujétions et toutes finitions.

3.2. Reprise de seuil en forme de pente

<u>Localisation :</u> Entre salle SCANNER et future salle de préparation HALL SCANNER B071506

L'Entrepreneur devra la création d'un seuil en pente douce permettant le passage des tables du SCANNER SIEMENS entre les 2 salles, rattrapant la différence d'altimétrie.

Ce seuil sera réalisé soit en forme de chape béton, soit par la pose d'une pièce métallique sur mesure et adaptée, il devra être stable et incompressibles.

Pose ou réalisation après la mise en œuvre de la porte automatique 160x204cm du lot03 électricité.

<u>Observations</u> : toutes sujétions et toutes finitions.

4. TRAVAUX DE RENFORCEMENT STRUCTUREL :

<u>Rappel :</u> ⚠ ***Avant démolition des ouvrages pour l'élargissement de baie, créations de réservations, de baies et la mise en œuvre des ouvrages pour les renforts de structures l'Entrepreneur devra faire réaliser une étude structure par un bureau d'études de son choix.***

Cette étude et les modes opératoires seront validés par le BE STRUCTURE MOA, le CT, le CSPS et la MOE.
Il se conformera aux prescriptions du BE STRUCTURE MOA et aux demandes réservation des différents lots et de l'équipementier PHILIPS.

<u>Localisation :</u> Zone travaux niv-1 Bâtiment des Urgences (groupe froid)

L'Entrepreneur du présent lot devra avant toute intervention consulter l'étude structurelle et les préconisations du BE STRUCTURE MOA afin de faire son étude des renforts de dalle.
Il devra également prendre en compte les plans, la note de calcul de SIEMENS, etc….

<u>Référence :</u>

ETUDE SOCOTEC

Note de calcul sera jointe en annexe des premiers CR du chantier

4.1 Réservations et carottage dans murs bétons

Localisation : Entre salle SCANNER et circulation B071500 (x2)
Zone travaux Niv-2 Mur périphériques circulation
Local détente et salle d'archives (x2)
Autres demandes éventuelles

L'Entrepreneur aura à sa charge la création des réservations et les carottages des murs béton ou dallage pour les autres lots techniques

- Lot 05 Plomberie- CVC – Groupe froid terrasse R-2
- Lot 06 Fluides médicaux
- Lot 03 Electricité CFO-Cfa – SSi
- Equipementier SIEMENS

Nota : selon réservations fournies par ces lots pendant la période de préparation validés en réunion de chantier.

- Réalisation de l'ensemble des carottages à l'eau pour les pénétrations des réseaux dans les murs béton.
- Réalisation de l'ensemble des réservations demandées par l'équipementier SIEMENS et selon plan de réservations
- Evacuation de gravois

Estimation minimum des carottages : Quantité 3 pour les planchers – 4 pour les voiles béton

- Passage de gaines CTA (traversées de dalles, murs béton…)
- Passage de réseaux eau glacée (traversées de dalles, murs béton banchés…)
- Pénétrations réseaux de fluides et câblerie (traversées de dalles, murs béton…)
- Etc….

Réservations équipementier :

- Climatisation : à définir aux premières réunions de chantier

4.2 Plots, massifs, petites dalles

Localisation : Entre Terrasse (Niv-1) – Niveau -2 Archives

L'Entrepreneur aura à sa charge la création des petits ouvrages bétons pour les autres lots techniques

- Lot 05 Plomberie- CVC
- Lot 03 Electricité CFO-cfa – SSi
- Equipementier SIEMENS

Nota : selon besoins fournies par ces lots pendant la période de préparation.

- Réalisation de l'ensemble des ouvrages de rehausse et de supportage d'équipement technique.

Observations : toutes sujétions et toutes finitions.

- Classe de corrosivité selon la norme NF EN 12944-2
- Classe de durabilité selon la norme NF EN 12944-1

Observations : toutes sujétions et toutes finitions.

4.3 Bouchement portes dans mur maçonné

Localisations : Entre salle scanner B071318 et cabine existante B07030
Entre salle scanner B071318 et cabine existante B07031

Après dépose des blocs portes avec huisseries métalliques, l'Entrepreneur devra les bouchements des deux ouvertures :

- Paroi équivalence plomb de 3mm : béton épaisseur 24cm
- Un recouvrement par plaques de plomb de 1mm sera réalisé par le lot 02 Menuiseries intérieures.

Observations : toutes sujétions et toutes finitions.

4.4 Bouchements CF et autres

Localisation : Toutes zones travaux et base vie

L'Entrepreneur devra tous les bouchements, reprises après coup et finitions des ouvrages béton et enduits bétons pour son lot et les autres lots techniques suivants :

- Suite aux déposes et démolitions des ouvertures béton
- Bouchement de finition des carottages, des réservations plus utilisées suite aux déposes diverses (2 CTA)
- Reprise mortier ciment pour maintien des cf120mn etc…

Observations : toutes sujétions et toutes finitions.

5. CLAUSTRA METALLIQUE SUR TERRASSE :

5.1 Claustra à ventelles

Localisation : Autour groupe froid en terrasse N-1, suivant plan INSTALL GROUPES FROIDS

Réalisation de ventelles fixes horizontaux en aluminium thermolaqué, RAL au choix du MOA, comprenant :

- Ossature de ventelles en aluminium destinée à être recouvert avec :
 - Cadre en profilé plat, dimensions selon détails MOA
 - Ossature longitudinale par profilés tubulaire carrés
 - Ossatures transversales complémentaires par plat
- Goujons en acier inoxydables
- Compris tous les éléments de fixation et de réalisation (visserie inox, cache visseries, etc…)
- Exécution de l'ensemble suivant prescriptions du fabricant, normes et DTU en vigueur

Observations : toutes sujétions et toutes finitions.

6. NETTOYAGE DE CHANTIER

Localisation : Toutes zones d'intervention

Avant réception des travaux et mise à disposition des locaux aux utilisateurs.

Ces nettoyages portent notamment sur :

- Evacuation des déchets
- Le repli des installations de chantier propres à ce lot
- Nettoyage des voieries et des abords

Observations : toutes sujétions et toutes finitions.